

**Délibération 1.2**  
**Projets sociaux de territoire - Bilan 2015/2019 - Prolongation 2021**

**Intervention de Sophie HERVE**

Comme nous avons eu l'occasion de l'exprimer lors de leur création en juin 2015, puis de leur adaptation trois ans plus tard pour tenir compte de la nouvelle organisation territoriale de l'action sociale que vous aviez alors souhaité, nous pensons que ces Projets Sociaux de Territoire vont dans le bon sens.

Car ils interviennent en complément des politiques de solidarité développées à l'échelle de tout le Département, à partir de diagnostics établis par grand territoire et d'axes d'actions définies avec les partenaires locaux de la collectivité, spécifiques aux problématiques particulières de chaque territoire.

Ce « sur-mesure » non pas à la place de mais en complément des dispositifs généraux constitue un atout, car nous savons bien que les problématiques sociales auxquels sont confrontés les seinomarins sont non seulement de plus en plus diverses et complexes, mais également différentes en fonction des bassins de vie et d'emplois.

Aujourd'hui, vous nous proposez de les prolonger et de reporter leur redéfinition sur l'année 2021. Cela nous semble en effet souhaitable. Il est légitime que la future majorité Départementale se saisisse de ce sujet et organise ce travail.

Deux raisons qui nous conduisent à voter cette délibération mais non sans insister de nouveaux sur deux aspects...

- Tout d'abord, lors de la modification de l'organisation territoriale de l'action sociale, qui avait rayé de la carte 3 des 8 UTAS, unités chargées d'impulser nos politiques sociales et de coordonner nos moyens comme les acteurs sur les différents grands bassins de vie, nous avons trouvé paradoxale le fait de vouloir renforcer la décentralisation d'une partie de nos politiques à travers les PST, tout en élargissant le maillage territorial par les UTAS en en réduisant le nombre.

Nous avons demandé qu'un bilan puisse être établi sur cette nouvelle organisation territoriale. Je pense que l'heure de ce bilan est arrivée, et nous souhaitons qu'il nous soit communiqué. La seule question qui compte étant de savoir si la nouvelle organisation que vous avez décidée est plus efficiente pour répondre aux besoins des usagers, pour faire reculer les problématiques auxquelles ils sont confrontés et si, pour nos agents, leurs conditions d'exercice de leurs missions se sont trouvées améliorées.

- L'autre réserve concerne le montant des crédits mobilisés pour ces PST. 450.000 € d'enveloppe, cela nous laisse perplexe au regard des besoins et de la dégradation des conditions de vie de nos concitoyens. Dégradation relevée régulièrement dans nos rapports à commencer par celui-ci. Même si la consommation de ces crédits atteint désormais 95%, nous pensons que l'ambition affichée par ces PST n'est pas accompagnée par la même ambition en matière de crédits.